




**Entretenir**  
**en respectant**  
*L'environnement*

VILLE DE  
**Brest**

Portons  
un autre regard  
sur les herbes folles  
désormais présentes  
dans le paysage.





La Ville de Brest mène  
une politique ambitieuse  
en matière de protection de  
l'environnement afin d'offrir  
une meilleure qualité de vie  
à ses habitants.

Dorénavant, les agents du service des Cimetières entretiennent les cimetières de la Ville de Brest par des techniques de désherbage manuelles, mécaniques et thermiques.

Ces méthodes durables, soucieuses et respectueuses de la qualité de l'eau, de la santé et de la biodiversité demandent aux agents plus de temps de mise en œuvre et d'intervention car les herbes repoussent plus vite.

**Le choix de ces pratiques est conforté par une réglementation plus contraignante envers l'usage des pesticides. Cette législation concerne les collectivités, mais aussi les particuliers.**

Contribuez, vous aussi  
à améliorer la qualité  
de l'environnement  
en entretenant  
votre concession  
naturellement.

**Par l'utilisation de produits respectant  
l'environnement** : d'origine végétale  
et sans composant nocif pour la nature  
(surtout pas d'eau de Javel ni de désherbant  
chimique).

**Par exemple :**  
Lavage des monuments : eau et savon noir.

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
Ville de Brest  
Service Décès-Cimetières  
Direction Citoyenneté au  
02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

